



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Jean Marie PELT
Hettange Grande
Volmerange les Mines

SORTIE FESTIVAL FILM ITALIEN

MARDI 8 NOVEMBRE 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que tous les élèves italianisants du Collège Jean-Marie Pelt d'Hettange-Grande et de Volmerange-les-Mines participeront cette année au **Festival du film italien de Villerupt** le MARDI 8 NOVEMBRE 2022 - journée des collégiens fixée par le Rectorat et le Festival - et iront voir « Quanto basta » (2018) de Francesco FALASCHI et « Il Campione » (2020) de Leonardo D'AGOSTINI. Cette programmation a déjà été proposée il y a quelques années, mais vu le succès rencontré, elle nous est à nouveau proposée cette année : « *Beati noi!* ».

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à la sortie et aux films visionnés - ainsi qu'aux supports exploités - sur le Netboard de la « *Classe d'italiano* » (<https://eperlato.netboard.me/italiano/?link=RGVc9IKB-cT1N4cRW-5QTKHwQk>), en cliquant sur l'onglet « *Festival del Film Italiano di Villerupt* ».



Objectifs poursuivis : découverte d'un film italien en version originale sous-titrée, donner son point de vue / formuler une critique d'une œuvre cinématographique, en fonction du niveau : travail sur les valeurs du sport et les modèles représentatifs / le respect d'autrui et l'éducation à la différence & l'altérité.

La sortie se déroulera le **MARDI 8 NOVEMBRE 2022** toute la journée. Départ à 8h30 (1^{er} bus d'Hettange-Grande puis direction Volmerange-les-Mines), avec un retour pour 17h (il est possible qu'en cas de problème de circulation le retour pour le bus scolaire à Hettange-Grande soit compromis). A midi, les élèves prévoient un repas tiré du sac - pour les DP inscrits le mardi midi, le repas sera décompté.

Cette sortie est payante : les films sont pris via le Pass'Culture, mais les bus restent à la charge des familles en sachant que le collège et le F.S.E. participent aussi à la prise en charge de cette sortie : nous les remercions chaleureusement.

La participation pour chaque élève est donc de : **2€** règlement préférable en liquide (1 pièce de 2€ ou 2 pièces de 1€ dans la mesure du possible) à rendre en main propre à M. PERLATO - professeur d'italien organisateur - en même temps que la restitution du coupon-réponse joint complété et signé. Merci d'indiquer au crayon de papier au verso du chèque, le nom, le prénom et la classe de l'enfant concerné.

Afin de faciliter au mieux l'organisation de la sortie, il est impératif de rendre l'autorisation de sortie distribuée, dûment complétée et signée, accompagnée du paiement de 2€ avant les vacances d'octobre.

N.B. : Tout manquement, dans le comportement et l'attitude, sera sanctionnée dès retour au collège. Pour rappel, l'usage du portable durant le film est **STRICTEMENT** interdit.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre confiance.

Pour l'équipe éducative, M. PERLATO, professeur organisateur.

COUPON REPONSE

(date limite de restitution : vendredi 21 octobre 2022)

Mme / M. _____ autorise ma fille / mon fils
_____ élève de _____ à participer à la journée au festival du film
italien de Villerupt le MARDI 8 NOVEMBRE 2022 8h00 à 17h00.

Par le présent coupon-réponse, l'élève s'engage à mener à bien les actions préparées en classe - avant et/ou après - ainsi qu'à adopter une attitude sérieuse et attentive tout au long de la sortie pédagogique.

Il est rappelé que les participants s'engagent à ne pas utiliser leur téléphone portable le temps de la sortie scolaire ; si cette règle n'était pas respectée, une sanction serait prise.

Date : _____ *Parent(s)* _____ *Élève* _____

Signatures :

Règlement : [] 2€ (en liquide) [] 2€ (en chèque)

Demi-Pension le mardi : [] OUI [] NON

COUPON REPONSE

(date limite de restitution : vendredi 21 octobre 2022)

Mme / M. _____ autorise ma fille / mon fils
_____ élève de _____ à participer à la journée au festival du film
italien de Villerupt le MARDI 8 NOVEMBRE 2022 8h00 à 17h00.

Par le présent coupon-réponse, l'élève s'engage à mener à bien les actions préparées en classe - avant et/ou après - ainsi qu'à adopter une attitude sérieuse et attentive tout au long de la sortie pédagogique.

Il est rappelé que les participants s'engagent à ne pas utiliser leur téléphone portable le temps de la sortie scolaire ; si cette règle n'était pas respectée, une sanction serait prise.

Date : _____ *Parent(s)* _____ *Élève* _____

Signatures :

Règlement : [] 2€ (en liquide) [] 2€ (en chèque)

Demi-Pension le mardi : [] OUI [] NON